



AVIS N°010/AMJT/2025

L’Ambassade de la République du Mali à Tokyo informe les ressortissants maliens vivant dans les pays de sa juridiction (Japon, Corée du Sud, Australie, Philippines et Nouvelle-Zélande) du démarrage du dépôt des demandes du nouveau passeport biométrique sécurisé « e-passeport AES Mali ».

L’Ambassade signale également que les pièces à fournir demeurent inchangées en dehors des frais de passeport, fixés à **45.000 francs CFA** et du formulaire de demande désormais en deux pages de format A4, avec un numéro de série.

En raison de l’indisponibilité temporaire du paiement en ligne des frais de passeports « E.VOUCHER », les demandeurs devront préalablement régler lesdits frais auprès des agences de la Banque Malienne de Solidarité (BMS).

Pour les demandes de formulaire, de rendez-vous ou tout autre service consulaire, les usagers sont priés de contacter l’Ambassade via le lien : www.diplomatiemdc.gouv.ml.

Enfin, l’Ambassade informe que les anciens passeports en cours de validité demeurent toujours valables jusqu’à leur date d’expiration.

L’Ambassade de la République du Mali à Tokyo sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Tokyo, le 16 décembre 2025

L’Ambassadeur

Didier DACKO

Commandeur de l’Ordre National

